

Retraite - Défisicalisation

Titres@PERP, le 1^{er} contrat PERP (Plan Epargne Retraite Populaire) proposant d'investir, en direct, dans des actions :

- ✓ des SCPI et des ETF (Exchange Traded Fund) sont également intégrés,
- ✓ l'offre financière du contrat est particulièrement ample.

Altaprofits, 1^{er} courtier en ligne spécialisé en assurance vie et toute 1^{ère} FinTech française (2000), lançait il y a un an Titres@PERP, **un contrat PERP commercialisé sur Internet** en faisant la promesse d'assurer l'enrichir à l'avenir. La promesse est tenue : l'offre financière du contrat (géré par **SwissLife Assurance et Patrimoine**) s'enrichit de nouveaux fonds d'investissement dans trois nouvelles catégories, c'est-à-dire :

- **150 titres vifs (actions)**. Ces titres vifs sont constitués des plus importantes capitalisations boursières françaises du SBF 120 (40 valeurs du CAC 40 et plus 80 autres valeurs) et de l'indice Euro Stoxx 50. Ils permettent à l'épargnant de profiter des opportunités financières qu'offrent les places boursières.

Pour rappel, le minimum à la souscription du contrat est de 100€. Pour avoir accès aux actions, il est de 500 € par titre.

Frais d'investissement et de désinvestissement sur les titres vifs : 0,29 % par ligne et un minimum de 25 €.

- **6 SCPI (Société Civile de Placement Immobilier)**. Les SCPI intégrées au contrat en ligne sont : Efimmo et Immorente (Sofidy), Pierre 48 (Paref Gestion), Selectinvest1 et Epargne Foncière (La Française des Placements), Pierre Capitale (Swiss Life Reim). Ces fonds permettent d'investir dans l'immobilier de rendement tout en bénéficiant des avantages de l'assurance vie.

- **96 ETF (Exchange Traded Fund) également appelés trackers**. Les ETF sont des OPCVM indiciels qui se traitent en bourse comme une action dont l'objectif est de répliquer les performances d'un indice boursier. Ils proposent d'accéder à un large spectre de marchés financiers par le biais de différentes classes d'actifs (actions, obligations, monétaires) sur toutes les zones géographiques.

"A notre connaissance, Titres@PERP est le seul contrat de ce type à proposer des titres vifs; c'est très nouveau. Nous avons pu réaliser cela parce que nous avons déjà développé cette compétence technologique pour l'un de nos autres contrats; nous avons dû uniquement procéder à quelques adaptations propres au PERP, qui n'est pas tout à fait un contrat comme les autres. Notre savoir-faire technologique nous permet de créer de la valeur sur nos produits d'épargne au bénéfice des particuliers-épargnants."

"Notre PERP propose une gestion libre en OPCVM, un fonds en euros, une gestion "Pilotage Retraite", puis également des titres vifs, des fonds immobiliers SCPI, des ETF : son offre financière est particulièrement ample; c'est un élément qui fait de Titres@PERP l'un des PERP les plus attractifs."

souligne **Hervé Tisserand, Directeur Général & Cofondateur d'Altaprofits.**

Ouvrir, transférer ou alimenter un PERP présente pour les particuliers-épargnants un double avantage : préparer leur retraite (s'en occuper devient urgent) et bénéficier de réductions d'impôts sur

leurs revenus. Actuellement, pour toute ouverture d'un contrat Titres@PERP avant le 31 décembre 2017 par un nouvel épargnant Altaprofits, 100€ sont offerts ([voir conditions ici](#)).

Contact presse Altaprofits : Brigitte Huguet
Tél. 01 46 34 78 61 - information-presse@altaprofits.fr

A propos d'Altaprofits : *Altaprofits est le créateur de l'assurance vie en ligne "sans frais d'entrée" en France. Fort d'une expérience de plus de 17 ans, Altaprofits n'a cessé d'innover tant sur la diversité des supports proposés (Exchange Traded Fund, titres vifs, OPCI, SCI, SCPI...), que sur l'étendue de sa gamme (assurance vie, PEP, PEA, contrats Retraite : PERP et Madelin, ...), la diversité de ses partenaires (compagnies d'assurance et gestionnaires de renoms) ou encore sur le déploiement d'outils de simulation, pilotage et suivi quotidien des investissements.*

Cette stratégie de long terme lui a permis de se positionner et d'affirmer son leadership de courtier en ligne et de Fintech proposant une offre d'épargne complète et adaptée à chaque besoin sur le site www.altaprofits.com. Altaprofits reçoit également dans ses bureaux parisiens situés au 17 rue de la Paix à Paris (75002). Plus d'informations : <https://www.altaprofits.com>.

Altaprofits répond à toutes les exigences légales et réglementaires ainsi qu'aux règles fixées par les autorités de contrôle, pour exercer son métier. La société offre toutes les garanties exigées pour effectuer ses activités de courtier en assurances et de conseiller en investissements financiers (CIF) :

ALTAPROFITS, courtage d'assurances et MIOBSP

Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances. ORIAS n° 07 023 588, www.orias.fr. Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – ACPR, 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 9.

Produits financiers et bancaires

Conseiller en Investissements Financiers enregistré sous le n°D011735 auprès de la CNCIF - Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Altaprofits - Société Anonyme de courtage d'assurances à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 278 000 Euros - RCS Paris 428 671 036. Code NAF : 6622Z. 17, rue de la Paix - 75002 Paris, www.altaprofits.com. Tél. : 01 44 77 12 14 (appel non surtaxé) - Fax : 01 44 77 12 20.